

Année 2007 N° 61

Date de parution : Juillet 2007

**Contrat de plan 2007-2012 :
charte qualité
Nouveaux Panneaux ONF**





Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'espace Naturel

LE S.N.U.P.F.E.N.-SOLIDAIRE

en ALSACE

Un Secrétaire Régional : Jean- Marie RELLE MF 68230 WIHR au VAL tél. 03 89 71 11 70

Courriel: jean-marie.relle@wanadoo.fr

Une Trésorière: Christine WISS 16 rue des lapins 67500 HAGUENAU tél bureau 03 88 73 76 16

Courriel: christine.wiss@onf.fr

Un responsable presse et formation syndicale : Bernard FRANQUIN MF de Ohlungen 67590 OHLUNGEN

Tél./Fax: 03 88 72 76 18 Courriel: Franquin.Bernard@wanadoo.fr

Un représentant à l'A.P.A.S: François SCHILLING Maison Forestière 67210 DAHLUNDEN

Tél/Fax: 03 88 86 95 65

Courriel: francois.schilling@onf.fr

Un conseiller aux affaires juridiques : Jean- Marie RELLE MF 68230 WIHR au VAL

tél. 03 89 71 11 70

Courriel: jean-marie.relle@wanadoo.fr

Un représentant aux commissions FOP: Jean-Paul BAUTZ Maison Forestière 7 rue du Ventron
68820 KRUTH

Tél.Fax 03 89 82 28 14 Courriel: bautz.de.luze@wanadoo.fr

Un conseiller auprès des nouveaux adhérents : Martial BRENDLE Maison Forestière

68740 MUNCHHOUSE

Tél. Fax: 03 89 81 25 70 Courriel: martial.brendle@wanadoo.fr

Contacts locaux

Agence de Mulhouse:

Christian RAUCH 7 alte strasse 68480 WOLSCHWILLER tél.fax 03 89 40 71 22

Courriel: christianrauch@wanadoo.fr

Agence de Colmar:

François FONTAINE MF de Schweighouse 68610 LAUTENBACH tél.fax 03 89 76 33 34

Courriel: francois.fontaine@cegetel.net

Agence de Schirmeck:

Pascal HOLVECK MF Bischofslaeger 67310 COSSWILLER Tél./ Fax 03 88 873 102

Courriel: pascal-holveck@orange.fr

Agence de Haguenau:

Jean Claude ISENMANN MF Rheingarten 67400 ILLKIRCH-GRAFF. tél.03 88 66 41 11

Courriel: jean-claude.isenmann@wanadoo.fr

Agence de Saverne:

Philippe HUM MF Horstberg 67290 WIMMENAU Tél./Fax: 03 88 89 72 20

Courriel: philippe.hum@onf.fr

Edito : Et la vie continue...

Rédiger l'éditorial de son journal n'est pas la partie la plus aisée des tâches d'un secrétaire régional. Pour Martial, seul devant sa page blanche, c'était l'angoisse du gardien de but avant le pénalty ! Comment faire pour élever le débat et susciter auprès de vous l'envie frénétique de vous jeter sur ce canard ? Mystère.

J'ai pas le choix, je me lance en vous rappelant, tout d'abord, que la voix des régisseurs est votre journal. Toutes vos participations y seront toujours les bienvenues. Ensuite en précisant que le comité de rédaction de la VDR essaye de vous apporter un plus, à vous tous adhérents du SNUPFEN, au-delà de nos brèves, qui collent à l'actualité et qui sont destinées à tous les personnels.

Élections :

Les élections sont un temps fort de la vie citoyenne, civile ou professionnelle.

Démocrate, j'accepte le verdict sorti des urnes, même si pour nous autres fonctionnaires, l'horizon me semble s'assombrir.

53% des Français,-et bien davantage d'Alsaciens – lui ont donc offert leurs suffrages.

Mais le Président Sarko concrétisera-t-il les promesses du candidat Nico ? Serons nous d'ici 5 ans, des forestiers bien payés, mais croulant sous la charge pour n'avoir pas remplacé 1 départ en retraite sur 2 ? A voir !

Dans une symétrie troublante, 53% des forestiers ont donné la majorité aux syndicats SNUPFEN et CGT, les 2 seuls opposants au Contrat et au Projet d'Etablissement.

Amusant, non ?

Les politologues qualifient la victoire de Sarko de « large » et affirment que le vote des Français conforte les valeurs et les choix proposés par le candidat Nico.

Aurons-nous droit, à l'ONF, à la même reconnaissance de légitimité ? J'en doute.

Mais, au-delà du chiffre, d'autres similitudes entre ces campagnes et ces résultats, me traversent l'esprit.

« Des fonctionnaires, moins nombreux, mais mieux payés. »

L'idée avait fait son chemin dans les esprits de nombreux collègues, bien avant que le candidat président ne la reprenne. Quand je vois l'immense gâchis que représentent toutes ces mailles qui s'effilochent dans notre tissu patrimonial, je ne suis persuadé qu'elle n'est

pas bonne. Surtout quand on supprime chez Pierre et qu'on paye mieux chez Paul !

Car, en la matière, les procédés à l'Office sont une caricature : des cadres supérieurs et grands commis de l'État

s'accordent des largesses payées sur les emplois d'en-bas, et peu importe s'ils soumettent ceux qui restent à des cadences infernales.

Alors, tout au fond de moi, je garde la fierté d'avoir fait partie de l'équipe du SNU qui, en 86-87, lors des premières suppressions d'emplois à l'ONF, avait proposé au D.R. DEDIEU, lors d'un CTP d'anthologie, de donner 10% de nos salaires pour financer ces suppressions.

Paradoxalement, on constate que les deux syndicats contestataires sont, non seulement les seuls à être résolument multi-catégoriels, mais aussi les seuls à oser débattre d'un vrai projet de société au travers de la politique forestière et de l'avenir du métier.

« Au service de la société, nous préparons avec nos partenaires, la forêt de demain. »

Le slogan du Contrat résonne un peu comme celui du candidat :

« Ensemble, tout devient possible. »

Tellement beau, tellement porteur, que même au pire il nous pourrait nous faire adhérer, si ...

Sommaire :

Edito	3/4
Parcours initiatique	5
Compte rendu CTPT	6/7 8
Management coaching	9
Sylviculture et gros bois	10/ 11
Les glands	12
Charte PEFC face aux tiques	13
Nourrir les Pauvres Fop syndicale	14
APAS Alsace	15
Résolument Solidaire	16
Coin Philo	17

Edito : Et la vie continue...(suite et fin) !

.. si ...

Si la vie n'était qu'un long fleuve tranquille où baigneraient les bœufiouiouïs, après s'être débarrassés de tout contre-pouvoir. Grandeur et décadence du plus beau des métiers, que nos technocrates ont dépecé en activités marchandes ou rien, avec la complicité de collègues et de syndicats qui ont élevé le gain au rang de valeur suprême.

Mais la vie continue,

Car rien n'est immuable. Ce qu'ils ont défait, on peut le refaire ... plus beau qu'avant. (ça, j'y crois pas trop, mais c'est pour l'utopie nécessaire à la survie, et tant pis si vous pensez que j'ai fumé la moquette.)

En tout cas, ce à quoi je crois, c'est au pouvoir du « NON ».

Le jour où nous serons devenus suffisamment adultes pour assumer notre « non » face au patron, notre environnement professionnel reviendra dans la lumière.

- NON, nous ne sommes pas tenus de tout accepter,
- NON, leur moulinette n'est pas la bible de notre boulot,
- NON, les suppressions d'emplois ne sont pas une fatalité,
- NON, nous ne sommes pas obligés de travailler avec des outils qui nous stressent ...



Remettons, aujourd'hui, du bon sens en forêt et du service public au cœur de notre métier.

L'ONF – entreprise nous détruit ?

Détruisons l'ONF-entreprise.

Comment ?

En la plaçant dans une concurrence loyale avec le privé.

L'ONF vole l'Etat et les communes, en détournant le versement compensateur ?

Remettons le Code forestier au cœur de toutes nos interventions. Etc... etc.

L'engagement individuel à ne plus accepter de surcharges de travail, signé très massivement par le terrain, est un début. Il faut l'étendre à tous les services, mais surtout le rendre effectif.

Je souhaite que des réunions aient lieu dans toutes les agences au retour des vacances.

Venez nombreux, invitez tous nos sympathisants. Il faut échanger sur nos situations respectives, redonner du lien et du collectif à nos perspectives.

Jean-Marie Rellé



Le jour où nous serons devenus suffisamment adultes pour assumer notre « non » face au patron, notre environnement professionnel reviendra dans la lumière.



Parcours initiatique en temps obscurs....

Je ne peux débiter cet article qu'en saluant la mémoire de mon maître de stage, Claude BRICE, auprès duquel j'ai tant appris. Je me souviens de ses mots peu avant son accident sur la nécessité de s'insurger contre les errances de gestion au sein de l'ONF. J'entends bien respecter sa mémoire.

Voilà déjà deux ans et demi que j'ai commencé mon métier de forestier. Toutefois, ma carrière a réellement débuté en 2003, au moment où il m'a fallu traîner l'ONF au tribunal administratif pour obtenir un poste dûment acquit après avoir été reçu au dernier concours externe d'agent technique en 2001.

A l'époque, je ne comprenais pas comment il était possible d'en arriver là. Maintenant, je m'aperçois que c'est la norme d'un fonctionnement où la réalité et le bon sens se plient à un monde virtuel et savamment chiffré.

J'étais et je suis encore une variable d'ajustement de ce système.

La première année, j'étais complètement noyé sous la complexité et la multitude des procédures administratives. Aujourd'hui, loin de surnager, j'arrive tout juste à flotter. Avec un peu plus de recul, l'amertume me gagne. J'ai beau me cacher derrière le cynisme, le sommeil n'est pas léger. Peut-on encore longtemps fermer les yeux sur des objectifs de récolte supérieurs aux possibilités des aménagements ? Les marchands ont depuis trop longtemps envahi le temple des futaies. Le pire est qu'ils reconnaissent le crime avec une mine dépitée comme si le fatum guidait l'innexorable tragédie. L'argument, qui consiste à mettre en balance la survie de l'ONF au détriment de la forêt, ne tient pas la route. Une fois que nous aurons bien anticipé, pillé et que les savoureuses primes d'objectifs auront bien sali les mains de ceux qui tendent les bras, que restera-t-il après nous ? Sur quel patrimoine vivront les générations à venir ?

Nous sommes en train de cracher à la figure de nos enfants tout en leur faisant les poches.

Je suis convaincu que l'ONF doit se moderniser. Mais cela ne doit pas se faire en matraquant les communes forestières et les forêts domaniales. Quand je constate la redondance des informations, la multiplication des enquêtes, des procédures, des réunions et l'inertie administrative, je me pose des questions quant à la réelle volonté de gains de productivité de nos managers. A les voir se perdre dans les méandres de leur génie en triturant des données, en quête de la formule Excel philosophale menant de l'ombre du réel à la lumière de leurs objectifs, je suis alors béat d'admiration face leur abnégation d'alchimiste à vivre dans l'abstraction de notes de service, de mails, de pourcentages et de carnet qualité.

Le jour où nous serons montrés du doigt sur la place publique, je ne veux pas à avoir à me justifier en

balbutiant : « *Je ne suis pas responsable, je n'ai fait qu'obéir aux ordres* ».

***Il y a un passage
de relais
générationnel
qui doit se faire,
et, certainement
pas dans le
fatalisme am-
biant qui nous
plombe.***

***Montrez au jeune
con que je suis
que notre métier
a du sens***

Ma conscience vaut bien plus que quelques points d'indice. En ces temps difficiles, nous n'avons pas le droit de tourner le dos à la forêt et de la laisser entre des mains avides et irresponsables. Elle fait vivre les forestiers depuis des générations.

Nous avons bien plus besoin d'elle qu'elle n'a besoin de nous. Souvenons-nous de notre rôle premier : nous devons protéger la forêt de l'appétit des hommes.

J'ai choisi ce métier parce qu'enfant je portais sur les bois endormis, un regard cherchant la magie et l'indicible mystère des géants immobiles.

Je me rends compte qu'il y

a bien trop longtemps que je n'ai pas vu un lutin fureter à l'orée du bois.



Pour finir, je tiens à rendre compte du haut de mon inexpérience, c'est à dire le nez dans le gazon, de la fragilité des hommes. Après avoir vu les plus gros se vautrer dans la souille des primes d'objectifs, puis les moyens tournicoter autour du classement de leur poste, quelle sera la carotte qui fera plier le petit ?

Mais que nous soyons faibles ou puissants, trouvons la force de dire non à cette folie. N'oublions pas que le culte de la performance a nourri les idéologies les plus obscures.

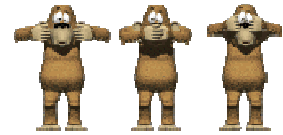
A l'heure où nombre d'entre nous vont rejoindre le monde merveilleux de la retraite, nous sommes une proie facile. Il y a un passage de relais générationnel qui doit se faire, et, certainement pas dans le fatalisme ambiant qui nous plombe. Montrez au jeune con que je suis que notre métier a du sens et que nous allons tout faire pour être à nouveau fier de ce que nous sommes.

Cordialement,

Lucas AUBERT

Compte Rendu

Spécial CTPT du 18/06/2007



Syndicalisme et surcharges de travail : (déclaration préliminaire)

« Mesdames et messieurs, vous constatez que le SNUPFEN siège aujourd'hui en formation réduite. Ces absences nombreuses ont des raisons diverses (concours et examens, CAP, accident du travail, congés et rendez-vous incontournables) Cependant, elles semblent, toutes, avoir un dénominateur commun : les surcharges de travail imposées à tous les personnels depuis le PPO. Parmi ceux-ci, une catégorie est plus exposée que les autres, ce sont les chefs de triage car ils ont subi la plus grande part des suppressions d'emplois. Cet état de fait a, entre autres pour conséquences, de rendre de plus en plus difficile l'exercice du droit syndical à l'ONF. Sans même parler des conditions faites aux militants syndicaux et de l'exercice des absences syndicales au titre des articles 13 à 16, le SNUPFEN veut témoigner ici de la difficulté grandissante de pouvoir mettre en application les 4 jours d'information auxquels ont droit tous les personnels de l'établissement au titre de l'article 5. Cette affirmation est fondée, et nous pouvons l'étayer en cas de besoin. C'est pourquoi, le SNUPFEN vous demande instamment de cesser votre politique de suppression ou de redéploiement sur des postes considérés par vous seuls comme stratégiques. »

Le DT nous informe que le SNAF-UNSA ne siègera plus au CTPT, faute de représentants.

Quelques points abordés :

***Étude comparative des moulinettes 2002-2007.**

Il nous a été facile de démontrer que la première moulinette avait pour but de faire passer les triages de 700 à 1000 ha et que la suivante servira de justificatif pour aller à 1300 ha. Les cadres s'en défendent : « c'est un outil d'aide à la décision qui doit servir à évaluer le poids des UT mais ne doit pas descendre au triage. » Pourtant, la réorganisation de Colmar apporte la preuve du contraire. Boulette du DA de Colmar, pilote du groupe « Agent Patrimonial », à l'origine des moulinettes : « elles permettent d'intégrer les prévisions et deviennent encore plus précises en intégrant les réalisations . Mais on est obligé de corriger les données brutes car on peut arriver à dépasser les sommes affectées à certaines missions »

Rappel : dans le cadre de leurs objectifs, les DT et DA achètent des m3, des jours de surveillance, des k€ de travaux ... à l'échelon supérieur, et au final, il faut tout faire coller dans les BDA ! (cqfd !)

Le SNU annonce en conclusion qu'il ne reconnaît ni les moulinettes, ni la compta analytique.

*** Réorganisation COLMAR :**

Suite à notre intervention, le DT retire le vote sur la suppression du triage de LAUTENBACH, mais maintient les 2 autres (trilage du HURY+ poste SIG)

Vote sur UT Ribeauvillé et vote sur bureau SIG

7 pour : administration,

7 contre : 1 CGT, 1 SNTF, 5 SNUPFEN

• Métier de soutien :

- Le SNUPFEN demande la communication du cahier des charges, de la lettre de mission et du coût de la prestation du cabinet BRUHNE et la composition des groupes de travail et le coût interne.
- Constate que les syndicats ont été écartés es-qualité.
- Dénonce une entreprise destinée à supprimer de nouveaux postes.
- Regrette le manque de réflexion globale sur les interactions inévitables entre production et soutien qui doivent être prises en compte pour espérer un travail de qualité.

CTPT (suite)

Présence ONF en forêt les WE et jours fériés.

Intervention du SNU : « Le bilan 2006 présenté au CTPT de ce jour, donne l'impression d'une activité normale. Pour le SNUPFEN, les apparences sont trompeuses :

2 tournées par agents, 2 agents par tournées, 10 agents par UT cela représente, par conséquent une moyenne de 10 tournées par UT/an, y compris celles réalisées dans le cadre de conventions particulières ne relevant plus du cadre du régime forestier financé par le versement compensateur.

Au passage, le SNUPFEN note que dans certaines agences, les tournées sont regroupées par 2 UT, ce qui nous paraît improductif vu la taille des UT et le manque de connaissance qui en découle pour les équipes (ex : dernier feu de forêt dans l'agence de Haguenau.)

D'un calcul à la louche (ou à dire d'expert) ainsi notre hiérarchie nous a habitué à en faire depuis Lothar, il ressort que ces tournées ne couvrent pas 10% du temps de présence qui devrait être le nôtre pendant ces périodes, en application du Code Forestier.

Le SNUPFEN constate que cette absence de l'ONF sur le terrain passe de moins en moins inaperçue : Compte-rendu de réunion de Conseils Municipaux dans la presse, Tribune « nos lecteurs nous écrivent » dans les quotidiens régionaux, Revue « Les Vosges » du Club Vosgien dans la vie des sections

Agence Colmar.) Ceci aggrave le fossé entre les différentes catégories de personnels.

La surveillance est aussi un métier qui demande du professionnalisme et ne laisse pas de place au hasard et à l'improvisation. La réponse des techniciens spécialisés de l'agence de Colmar l'a parfaitement mis en évidence.

Le SNUPFEN constate que ces tournées sont concentrées sur les périodes estivales. Pourtant, selon les régions et les milieux, la fréquentation peut être importante à très importante toute l'année en Alsace : ski et raquettes, marche populaire, rand cyclo, muguet, fouille archéologiques ou de guerre, quads et motos, rave-party, paint-ball, police de la chasse.

Tous ces éléments obligent le SNUPFEN à vous demander, Monsieur le Président, d'inverser immédiatement votre politique de suppression d'emplois, de terrain en particulier, et de reconsidérer toutes les missions qu'impose le code forestier à notre établissement.

Enfin, concernant la suppression de l'indemnité spéciale allouée en échange de l'abandon du repos compensateur, le SNUPFEN estime que la pratique de la direction dans cette affaire a été malhonnête. Il n'est pas admissible de changer les règles en cours de partie et de ne pas indemniser ces journées quand l'activité qui a ouvert ce droit à indemnisation a été réalisée.

Le SNUPFEN demande donc le vote sur les points suivants :

Paiement de tous les états produits au titre de l'année 2006, même ceux à venir.

Rétablissement de cette indemnité spécifique,

Revalorisation substantielle de celle-ci dans le cadre des engagements du Président de la République sur le travail supplémentaire. »

Vote sur les 2 premiers points : pour : 7 syndicats, abstention : 7 administration.

Le DT précise qu'il avait fait une lettre dans ce sens à la DRH.

Il reconnaît l'indigence de notre présence et aimerait pouvoir nous dire « on fera mieux. »

(52 W-E/an = 104j + 6 J fériés = 110 tournées ; et ceci, sans compter 2 jours pour un service le dimanche.)

Concernant les tournées sur conventions, le SNUPFEN note qu'il arrive souvent que les exigences des financeurs éloignent les équipes ONF de la forêt et des milieux naturels pour les faire intervenir dans ou à la périphérie des cités dans les endroits où se regroupent les jeunes.

Le SNUPFEN souhaite apporter 2 précisions sur le renfort de personnels assermentés non-patrimoniaux dans certaines agences (COLMAR par ex.) réalisés sur la base d'un soi-disant volontariat :

Les documents que nous produisons ici attestent du contraire (note de service + CR CODIR

CTPT (re-suite)

NBI :

Nous apprenons que la BNI a été retirée aux ingénieurs et attachés ayant atteint un classement en A0.

Le SNU demande confirmation que la NBI dite d'attente, obtenue dans le cadre du contrat précédent, est bien éteinte.

Réponse gênée du DT : « *elle devrait.* »

Le SNU : « *Mais elle perdure. Ce qui prouve que lorsque cela vous arrange, vous contournez allègrement la loi.* »

Le SNU rappelle comment s'obtient la NBI : 2 points et des brouilles pour chaque poste organisé. Le document fourni laisse apparaître 2 catégories en voie d'extinction dans le bénéfice de la NBI (les C adm. et tech.) et une autre inexistante (les TO) Or, ces différents corps alimentent à plus de 70% le capital NBI de l'ONF et se trouvent écartés de son bénéfice au profit des postes NAT et CATE jugés plus stratégiques. Il s'agit d'un détournement des textes et d'une injustice.

Le SNU rappelle la décision du TA de Strasbourg qui a donné raison à un adhérent qui avait perdu la NBI au PPO tout en conservant la mission qui lui avait ouvert ce droit et demande un vote sur :

« *Le CTPT demande le rétablissement de la NBI pour tous les personnels qui s'étaient vus supprimer la NBI à la réorganisation de 2002 tout en conservant les missions pour lesquelles cette NBI leur était servie.* »

Vote : Pour : 7 , syndicats

Abstention : 7 administration.



Autres points abordés :

Police : Suites données aux procédures

FD Hardt

Réseau des correspondants environnement :

ARTT obligatoire :

Le SNUPFEN constate que la version en vigueur du Règlement Intérieur de l'ARTT Alsace ne mentionne aucune possibilité d'ARTT obligatoire. Idem pour le décret N° 2000-815 et pour la note de service N° 01-PF-84. Par conséquent, il apparaît très clairement que les directeurs d'agences ont outrepassé leurs compétences. Le SNUPFEN demande donc au Président, Directeur Territorial, d'user de son autorité pour annuler ces décisions en question et de porter l'information à la connaissance des personnels concernés.

Le SNUPFEN demande au Président de considérer cette requête comme un recours hiérarchique. Le DT réserve sa réponse.

Suppression de la prime spécifique pour les personnes en Congés longue durée ou longue maladie .

Le SNU présente d'une motion concernant l'abandon de la prime spécifique pour les personnels en CLD-CLM.

« *Le décret 2005 sur les primes n'ayant pas intégré la prime spécifique cette dernière n'est plus servie aux fonctionnaires placés en CLD-CLM. Considérant que cette suppression ne peut être que mal vécue par des personnes qui se battent contre la maladie, le CTPT Alsace réuni le 18 juin à Haslach, demande à la Direction des Ressources Humaines de trouver au plus les modalités permettant le versement de la prime spécifiques (ou de son équivalence) aux personnels en CLD-CLM.* »

Vote : Pour 6 (1 CGT + 5 SNU)

Abstention 8 (les autres)



Management, coaching régime

Avec le printemps refleurissent les pubs pour les régimes. Et je l'avoue généralement j'aime bien car on nous présente de superbes nanas qui visiblement n'en n'ont pas besoin, avec des jambes à se demander si elles sont vraiment vraies, ou alors ce sont les grosses ficelles des comparatifs, avant et après.

L'ennui est que la réalité est toute différente, car on sait bien qu'après le rêve et l'espoir, les efforts et privation avec des résultats à court terme, on se retrouve l'hiver suivant dans une situation pire qu'avant. Les seuls qui ont vraiment amélioré leurs résultats sont les vendeurs de rêves.

La question préalable ne serait-elle pas de savoir le rapport personnel qu'on peut avoir avec son corps, quel type de relations il me permet avec mes congénères ?

En « gros », la réussite tient plus dans l'inscription dans un projet global, que dans la mise en œuvre d'une quelconque recette.

Et alors, quel est le rapport avec le management et le coaching ?

C'est que ça relève d'une même idéologie, à savoir qu'il suffirait d'appliquer des méthodes pour réussir, alors que c'est avant tout la cohérence et la valeur du projet qui importent.

L'ONF s'est également lancé dans la mode du management et plus récemment du coaching. Tous les cadres ont subi des formations coûteuses et parfois distrayantes. Les meilleurs dans leur domaine de compétences n'en avaient certainement pas besoin, à part quelques modifications ou changement de méthodes mineures, mais les autres, ils ont essayé d'appliquer des recettes, mais sur des bases creuses. Les résultats sont comme pour les régimes, après un semblant d'amélioration, on se retrouve dans des situations pires qu'avant.

Je suis mal à l'aise quand je les entends se tutoyer ou s'appeler par leur prénom, pas parce que je suis (peut-être) déjà d'une autre génération, mais parce qu'on sent bien que le cœur n'y est pas vraiment.

Je suis mal à l'aise quand je les entends se tutoyer ou s'appeler par leur prénom, pas parce que je suis (peut-être) déjà d'une autre génération, mais parce qu'on sent bien que le cœur n'y est pas vraiment.

Ils acceptent « sans état d'âmes », les ordres de leur hiérarchie et les imposent de la même manière à leurs subordonnés. L'ennui ou alors heureusement, c'est qu'ils ont quelques part quand même une « âme » et qu'un jour, à moins d'être particulièrement pervers, il faudra bien mettre au clair les contradictions entre les paroles et les actes avec ses convictions profondes.

Je milite depuis toujours pour l'évaluation de nos actions.

Le seul résultat est notre « climat social à l'ONF » : catastrophique !

Parce que les projets sont négatifs au niveau des personnels, le formalisme l'emporte sur le fond, la procédure sur le réel (par exemple le scandale des C3).

Ça s'appelle mettre « la charrue avant les bœufs ». Mais qui sait encore ce que c'est une charrue ou un bœuf ?

Arrêtons de fantasmer sur des recettes et méthodes et revenons simplement nous « promener » en forêt, se frotter au temps de la nature, arrêtons ou arrêtez d'être des « computer förster » comme disent nos voisins allemands, la forêt réelle est bien plus belle que la forêt virtuelle.

Bonne bouffe et bon régime.

Jean Claude ISENMANN



Nouvelle sylviculture et objectifs de prélèvements.

S'il est un sujet qui ne laisse aucun forestier indifférent c'est bien la révolution culturelle de la « nouvelle sylviculture » alsacienne.

Après s'être fait traiter de régisseurs coupeurs de bois, nuls en sylviculture par nos collègues de « l'intérieur », les forestiers alsaciens avaient une revanche à prendre.

Sous l'influence, il faut bien le dire des collègues d'outre-Rhin, ils se sont lancés à corps perdus dans une pratique fort complexe : la sylviculture (plus) proche de la nature.

Le concept est séduisant et fait l'unanimité intellectuelle.

Le passage à la pratique est plus chaotique. L'écosystème forestier étant par définition un milieu complexe, il est difficile de mettre en place des règles pratiques simples, utilisables par des gens de terrain sans une large part d'interprétation personnelle.

Il y a une grande confusion des esprits au départ car nous n'avons pas tous la même vision de la sylve idéale.

Après avoir façonné des forêts cathédrales pendant des siècles, il semble que la forêt de demain sera claire, avec des arbres moins hauts à houppiers développés.

Certains parlent même d'arboriculture (une sylviculture d'arbres et non plus de peuplements).

Il s'agit avant tout de faire des économies de moyens pour capitaliser une forte plus-value sur un nombre minimum de tiges, soit ! Mais ce concept est-il plus naturel que l'autre ?

À l'heure où le maître-mot est prélèvement, ça tombe très bien pour nos décideurs car le passage d'un système à l'autre consiste à décapitaliser l'excédent de matériel sur pied.

Par contre le doute s'est immiscé dans l'esprit des praticiens : quelle est la véritable finalité de tout ceci : forêts plus naturelles ou prélèvements accrus pour remplir les caisses d'un O.N.F. insatiable ?

Car les faits sont têtus et les dérives réelles :

Les objectifs de prélèvements assignés à certaines agences, par ailleurs déjà les plus productives, sont supérieurs aux possibilités «aménagement».

Comment la Com. explique cette gestion soit-disant durable à l'extérieur ?

C'est grave pour la crédibilité de l'Etablissement, car si les aménagements ne sont pas respectés par ceux-là même qui les conçoivent, ne peut-on pas en faire l'économie ?

Les managers chargés de faire réaliser ces objectifs quantitatifs génèrent chez les forestiers une obsession du prélèvement total de matière.

Après s'être fait traiter de régisseurs coupeurs de bois nuls en sylviculture par nos collègues de « l'intérieur », les forestiers alsaciens avaient une revanche à prendre.

Nouvelle sylviculture et objectifs de prélèvements. (suite)

Le seul garde-fou est l'instruction régionale limitant la sortie du bois à 7 cm fin bout.

Est-ce suffisant ?

Est-ce respecté ?

Quand on sait que la majorité des sols vosgiens présentent une forte sensibilité aux exportations minérales.

Si on fait du bois-énergie pour passer ensuite avec des hélicoptères au-dessus des forêts pour ramener les éléments sortis en excès, bonjour le bilan !



On généralise les abatteuses avec les inconvénients générés par les porteurs sur les sols, les cloisonnements d'exploitation ont tendance à se rapprocher des 15 mètres pour permettre les exploitations en plein, ceci malgré les directives d'espacements entre 20 et 40 mètres.

On pensait que l'objectif affiché de surface terrière par type de peuplement était une

garantie, on s'aperçoit maintenant que ce n'est pas un motif de non-intervention. Si l'objectif est déjà atteint, on y va quand-même, il suffit de prélever moins que l'accroissement, c'est une manière de retomber sur ses pieds, théoriquement indiscutable, mais pour faire quelle forêt, à quel terme ?

La bataille de chiffres sur la réalité du capital sur pied et sur les accroissements biologiques basés sur les chiffres de l'I.F.N. achève l'enfumage généralisé. Alors que les forestiers, en particulier domaniaux, ont l'impression de taper dur dans les forêts, le discours officiel continue à dire que les prélèvements sont insuffisants.



Si on fait du bois énergie pour passer ensuite avec des hélicoptères au-dessus des forêts pour ramener les éléments sortis en excès. Bonjour le bilan !

Pour terminer, les changements climatiques qui devraient nous inciter à un peu de prudence, sont utilisés pour une fois encore expliquer qu'il faut moins d'arbres dans nos forêts pour économiser la réserve en eau, même le sous-étage et la strate herbacée posent problème, il faut récolter au plus vite tous les arbres qui vont dépérir, etc...

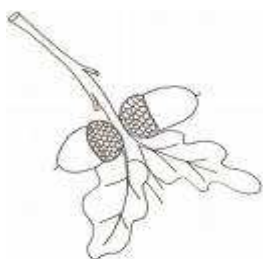
Tous les raisonnements, toutes les directives vont toujours dans le sens de plus de prélèvements dans nos forêts, étonnant, non ? Suspect ?

Michel ZIMMERMANN

Les Glands...

Il souhaitait ne pas prendre sa retraite sans saluer ses collègues de travail. La visite d'une scierie, programmée lors de son dernier jour de travail, allait lui fournir cette occasion. Il s'était donc inscrit, confiant.

C'était, hélas, sans compter sur le souci d'investir à bon escient, qui prévaut dans cette maison : « *j'ai estimé qu'il n'y a pas d'intérêt pour l'ONF ou pour Siat que tu visites la scierie* » lui a écrit vertement ce responsable de la commercialisation.



Le petit glandouilleux me murmure à l'oreille de rappeler à cet énergumène que la formation avait aussi pour but l'épanouissement personnel, et que, gentil, il ne lui délivrera qu'un gland de la mesquinerie. Pour la connerie : on verra plus tard !

C'est vrai quoi, c'est même pas l'ONF qui régale à midi !

A moins qu'il n'y ait autre chose dans leur deal ?



Va savoir ce que veut pouvoir dire « *pas d'intérêt pour Siat dans la bouche d'un TCB de l'Office...* ».....



Connaissez-vous le jardinet du service POF à Sélestat ? un bijou dans la cité des humanistes. Oui, mais un bijou c'est comme une jolie fille, ça s'entretient. Et l'ONF n'a plus les moyens à la hauteur de son patrimoine bâti. Pour éviter le transfert de propriété qui guette ces chefs d'œuvre en péril, voyez ce qu'il advint de son illustre voisin, le Haut-Koenigsbourg,

Mère Marie Danièle se doit d'inventer une nouvelle forme de mécénat. Jamais à court d'idée, quand il s'agit d'aménager son pré-carré, - pour preuve, le bordel qu'elle nous a foutu avec les CMO, rien que pour son confort personnel !- notre Le Nôtre en herbe demande à son équipe de jardinières-administratives de se munir chacune d'un long couteau. Mission : couper au plus bas les racines de pissenlit, pendant la pose ! L'opération est un succès, malgré quelques bouderies d'esprits chagrins.



Alors elle récidive, en demandant qu'on tonde raz le gazon, toujours aux heures de la pose, comme de bien entendu ! Hélas, une fois tondu, notre green, plus très anglais, donne des signes inquiétants de pelade. N'écoutant que son courage, mère Marie Danièle enclenche alors la phase 3 : « *demain, les filles, vous amènerez vos bêches et, à la prochaine pose, nous retournerons ce jardin et nous le ré-ensemencerons.* » Trop top comme plan ! Sauf que la pauvre avait oublié un paramètre : la subite mutinerie de ses soutières.

Hom'MAJ aux filles qui refusèrent la soumission et gland d'honneur à l'apprentie négrière....



NON RESPECT DE LA CHARTE PEFC :

APPEL À TÉMOIN



Une charte, si belle soit-elle, reste un cadre vide si sa mise en application laisse à désirer et nous savons tous qu'on peut faire dire ce qu'on veut à un audit qualité qui a lieu très loin du terrain.

Dans Unité Forestière n° 249, le SNUPFEN s'est livré à une analyse comparative des différentes certifications forestières, ne cachant pas sa préférence pour FSC.

Après le choix de PEFC par l'ONF et les COFOR, le SNUPFEN a demandé en CTPT que notre direction étudie les conditions de la double certification ou d'une reconnaissance réciproque.

Le Président y avait répondu favorablement, mais nous attendons toujours les premières informations sur le sujet.



Pour être plus crédible dans son argumentaire, et avant de rencontrer des représentants du collège des utilisateurs, le Bureau Régional du syndicat souhaite vous mettre à contribution.

Comment ?

D'abord en vous demandant de remettre la main sur cette p... de charte PEFC. Ensuite, en vous suggérant de la relire.

Enfin, en nous transmettant toutes informations utiles sur les non-respects de celle-ci. Mais attention, il nous faut du concret, du tangible, du vérifiable.

La tactique face aux tiques

Merci pour votre collaboration,

Le Bureau Régional.

Quelques conseils de notre valeureux



représentant à la commission des

Je vous conseille de faire, lors de morsures de tiques, dans un premier temps, une déclaration d'accident ou d'incident de service (piqûre d'insectes en forêt...). Dans ce cas, la reconnaissance de l'accident ou incident sera toujours imputable au service.
Puis, si complications avec signes cliniques, faire une nouvelle déclaration de maladie professionnelle en reprenant les références de la 1ère déclaration (ce qui évite aussi des rejets à cause d'un mauvais calcul du délai de prise en charge...).

De plus, ces dossiers ne sont jamais refermés et à la moindre aggravation de l'état de santé ou autres, ils sont systématiquement rouverts et la procédure diagnostic des médecins, avis du médecin agréé ou de prévention, avis de la commission de réforme etc... recommence, jusqu'à guérison complète (avec, éventuellement IPP et ATI).

Jommy.

Manger pour nourrir les pauvres du Burkina Faso.



Infos Brèves

L'association Alfa essaie Minissia, village natal de secrétaire général du SYN-Eaux et Forêts burkinabè. projets, élaboré en représentants des habitants, enfants d'avoir de la des 7 classes de l'école et étudier après 6 heures du

d'aider les habitants de Laurent Nakoulma, TETH, syndicat des Pour 2008, un des commun avec les est de permettre aux lumière solaire dans une afin qu'ils puissent lire soir.

La nuit tombe brutalement à cette heure tout au long de l'année. Pour ce faire, Alfa organise un méchoui le **dimanche 02 septembre à Uhlwiller (près de Haguenau).**

Venez nombreux participer à ces festivités. En même temps vous offrez de l'argent pour les enfants de Minissia. Les recettes sont intégralement versées dans les réalisations locales.

Contact : bernard.franquin@onf.fr ou 06 24 12 41 28



Formation syndicale

Le deuxième module de formation syndicale aura lieu les **25 et 26 octobre à Châtenois.**

Après avoir vu notre identité, nos valeurs et notre itinéraire syndical, nous nous tournons désormais vers l'action collective. Nous élaborerons ensemble un plan d'action pour maintenir l'emploi de terrain. Si nous voulons garantir une gestion durable des forêts, il nous faut sauver le métier de forestier de terrain qui est en train d'être supprimé pour être remplacé par des spécialistes. Pour le SNU, il n'y a pas de gestion durable sans maillage territorial, sans polyvalence et sans appréhension globale du massif forestier. Le but n'est donc pas seulement de défendre l'emploi, il est surtout de maintenir un métier, actuellement seul garant d'une gestion sûre des forêts. L'action des militants au niveau des CTP ne suffit pas, notre survie passe par des actions collectives de refus d'intérim ou de partage de triage supprimé.

L'APAS/Alsace, comment ça marche ?

L'Apas régionale est une des branches de l'association qui gère l'ensemble des aides, propose des voyages, diffuse une revue...

Une partie du montant versé par la direction générale est affectée à la mise en place d'activités culturelles et/ou sportives en région, ainsi qu'à l'organisation de la fête de Noël régionale.

Que ce soit au niveau national ou régional, la gestion de l'association est assurée par des personnes bénévoles, mandatées par les syndicats représentatifs du personnel fonctionnaire de l'ONF.

En Alsace, le SNUPFEN, la CGT et FO sont représentés au bureau régional.

Ces dernières années, les autres syndicats n'ont pas voulu ou pas pu siéger.

Il faut dire que s'impliquer dans l'association, si vous souhaitez organiser une manifestation qui mérite le soutien de l'association n'est pas toujours qu'une simple partie de plaisir !

Conformément à nos statuts, nous essayons de réunir le plus grand nombre d'entre nous à l'occasion de la fête de Noël et nous offrons des chèques-cadeaux aux enfants.

Au cours de l'année, nous proposons des rencontres à thèmes :

rafting à Huningue, visite du Haut-Koenigsbourg, parc d'attraction mais nous cherchons également à aider les familles en procurant un dictionnaire aux enfants de l'âge d'entrée en classe de sixième...

Nous pouvons aussi subventionner des opérations plus modestes, imaginées et montées par un groupe de personnes et ouvertes à tous les bénéficiaires de l'APAS, (voir encadré).

C'est le cas de sorties familiales, organisées au niveau d'une Agence, d'abonnement collectif à des spectacles...

Si vous voulez en savoir plus, si vous désirez vous investir au niveau de

***Que ce soit
au niveau
national ou
régional, la
gestion de
l'association
est assurée
par des
personnes
bénévoles,***

l'APAS, enfin, si vous avez de bonnes idées sur le sujet, n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau :

- francois.schilling@onf.fr
(SNUPFEN, président)
- Corinne.eli@onf.fr
(SNUPFEN)
- Jean-marie.hausser@onf.fr
(CGT, trésorier)
- Claude.furstenberger@onf.fr
(FO , secrétaire)



Qui a droit à l'Apas ?

Le personnel fonctionnaire de l'ONF
(en activité ou retraité)

Les conjoints (au sens large)

Les enfants à charge

François SCHILLING

Solidaires ????

Résolument SOLIDAIRES !!!!



Nouvelle rubrique de la VdR comme lien avec l'interprofessionnel et l'Union Syndicale

Quelques adresses utiles :

<http://www.ras.eu.org/>

<http://www.solidaires.org> : toutes les informations sur Solidaires (historique, syndicats membres ,positions, actions en cours...)

<http://www.no-log.org/> :site hébergeant Solidaires Alsace, dernière née de l'ancrage local de l'Union syndicale Solidaires

Représentativité syndicale

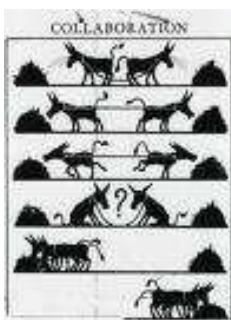
Par une décision du 21 décembre 2006, le Conseil d'Etat donne raison à l'union syndicale Solidaires, au vu de ses résultats obtenus aux élections, entre autre en CAP (près de 10% des voix, considérées sur l'ensemble de la fonction publique) et reconnaît son droit à siéger au Conseil Supérieur de la Fonction Publique.

Notre représentativité est acquise.

Le SNUPFEN prend, pour sa part, toute sa place dans cette instance avec les autres membres de l'US Solidaires

La prochaine étape sera de gagner la bataille de la représentativité dans le privé, en dépit des chausse-trappes de divers ordres et de diverses origines

Lors de la dernière consultation, l'US Solidaires, quoique n'ayant pas présenté de candidats dans toutes les régions et dans tous les collèges, n'en n'avait pas moins fait un résultat honorable. A l'occasion des élections de 2008, il s'agira de concrétiser cette percée. Pour ce faire, des moyens importants sont nécessaires et, si nous ne sommes pas directement concernés par les élections prud'homales,(dans le sens où on n'y vote pas) nous ne sommes pas moins impliqué et un effort de solidarité devrait s'avérer nécessaire (Si chaque adhérent de Solidaires donne 1 euro, tout deviendra possible). Un premier appel est donc ainsi lancé et, comptez sur moi pour qu'il ne reste pas lettre morte.



Solidaires Alsace

Si le SNUPFEN participe aux différentes instances de l'US SOLIDAIRES, à tous les niveaux, il n'est pas, pour le moins, interdit que chacun d'entre vous prenne contact avec les solidaires locaux pour travailler dans des structures existantes, voire en créer là où elles n'existent pas.

Jean Paul BAUTZ

Coin Philo :

Dans la glorification du «**travail** », dans les infatigables discours sur la « **bénédiction du travail** », je vois la même arrière-pensée que dans les louanges adressées aux actes impersonnels et utiles à tous : à savoir la peur de tout ce qui est individuel.

Au fond, on sent aujourd'hui, à la vue du travail - on vise toujours sous ce nom le dur labeur du matin au soir -, qu'un tel travail constitue la meilleure des polices, qu'il tient chacun en bride et s'entend à entraver puissamment le développement de la raison, des désirs, du goût de l'indépendance.

Car il consume un extraordinaire quantité de force nerveuse et la soustrait à la réflexion, à la méditation, à la rêverie, aux soucis, à l'amour et à la haine, il présente constamment à la vue un but mesquin et assure des satisfactions faciles et régulières.

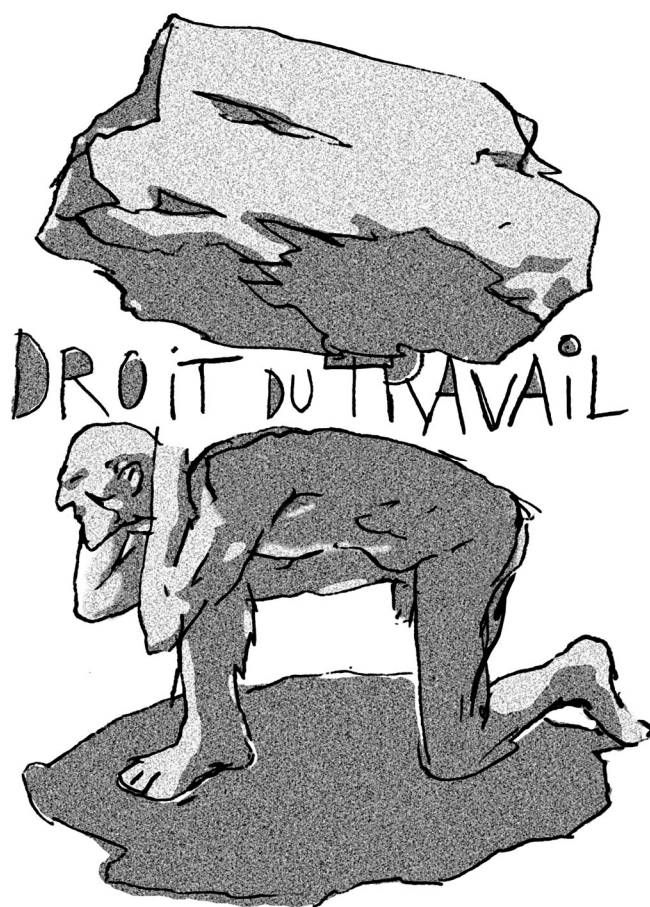
Ainsi une société où l'on travaille dur en permanence aura davantage de sécurité : et l'on adore aujourd'hui la sécurité comme la divinité suprême.

Et puis ! épouvante !

Le « **travailleur** », justement, est devenu **dangereux** !

Le monde fourmille d'« **individus dangereux** » !

Et derrière eux, le danger des dangers - *l'individuum* * .



formesdattac/Fred

NIETZSCHE

Aurore, §. 173, éd. Gallimard, coll. "Idées"

Vos représentants au Comité Technique Paritaire Territorial	Vos représentants Comité Hygiène et Sécurité
Jean-Paul BAUTZ MF 7 rue du Ventron 68820 KRUTH Tél.Fax 03 89 82 28 14 Courriel: bautz.de.luze@wanadoo.fr	Jean-Paul BAUTZ MF 7 rue du Ventron 68820 KRUTH Tél.Fax 03 89 82 28 14 Courriel: bautz.de.luze@wanadoo.fr
Christian RAUCH 7 alte Strasse 68480 WOLSCHWILLER tél.fax 03 89 40 71 22 Courriel: christianrauch@wanadoo.fr	Jean Charles DEININGER 6 rue des Ecoles 68250 PFAFFENHEIM tel : 03 89 49 67 03 Courriel: jean-charles.deininger@onf.fr
François FONTAINE MF de Schweighouse 68610 LAUTENBACH tél. 03 89 76 33 34 Courriel: francois.fontaine@cegetel.net	Jean- Marie RELLE MF 68230 WIHR au VAL tél. 03 89 711170 Courriel: jean-marie.relle@wanadoo.fr)
Denis SCHMITTLIN 4 rue Sonnier 68600 NEUF-BRISACH Tél. 03 89 72 54 04 Courriel: denis.schmittlin@onf.fr	Jean-Paul SIAT Maison Forestière Ungersberg 67220 ALBE Tél/Fax: 03 88 57 1659 courriel: jean-paul.siat@onf.fr
Christine WISS 16 rue des lapins 67500 HAGUENAU tél bureau 03 88 73 76 16 Courriel: christine.wiss@onf.fr	Marie Claude BOREGGIO 7 D rue du Château 67850 HERRLISHEIM tél Bureau 03 88 76 82 58 Courriel: marie-claude.boreggio@onf.fr
Michel ZIMMERMANN MF de la Waldmatt 67730 LA VANCELLE Tel / Fax :03 8857 92 25 MichelZimmermann@wanadoo.fr	Philippe HUM M.F. Horstberg 67290 WIMMENAU Tél/Fax: 03 88 89 72 20 courriel: philippe.hum@onf.fr
David BLIND MF Hippolskirch 68480 SONDESDORF tél.03 89 40 33 01 Courriel : david.blind@onf.fr	Jean Claude ISENMANN MF Rheingarten 67400 ILLKIRCH-GRAFF. tél.03 88 66 41 11 Courriel:jean-claude.issenmann@wanadoo.fr
Martial BRENDLE Maison Forestière 68740 MUNCHHOUSE Tél. Fax: 03 89 81 25 70 Courriel: martial.brendle@wanadoo.fr	Bernard KIHM MF d'Ottmarsheim 68490 BANTZENHEIM tél; 03 89 26 06 40 Courriel: bernard.kihm@mac.com
Corinne ELI MF Malplaquet 67130 LA BROQUE Tél. Bureau 03 88 47 49 91 Courriel: corinne.eli@onf.fr	Michel ZIMMERMANN MF de la Waldmatt 67730 LA VANCELLE Tél/fax: 03 8857 92 25 Courriel : MichelZimmermann@wanadoo.fr
Pascal HOLVECK Maison Forestière Bischofslaeger 67310 COSSWILLER Tél/ Fax 03 88 8731 02	Martial BRENDLE Maison Forestière 68740 MUNCHHOUSE Tél. Fax: 03 89 81 25 70 Courriel: martial.brendle@wanadoo.fr
Jean de MARIN MF 68520 BURNHAUPT LE HAUT tél 03 89 48 70 76 Courriel:jean.demarindecarranrais@onf.fr	
Jean- Marie RELLE MF 68230 WIHR au VAL tél. 03 89 711170 Courriel: jean-marie.relle@wanadoo.fr)	